

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité -Travail-Progrès



MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES
AFFAIRES SOCIALES

Déclaration du Niger

SOIXANTE-SEIZIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE L'OMS

Thème 13.2: Projet de liste actualisée d'options de politique générale et
d'interventions d'un bon rapport coût/efficacité pour la prévention et la maîtrise
des maladies non transmissibles

Mai, 2023

Monsieur le Président ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Monsieur le Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Santé ;

Mesdames, Messieurs les délégués.

Mesdames, Messieurs

Notre intervention est relative au sous du point 13.2 portant sur le Projet de liste actualisée d'options de politique générale et d'interventions d'un bon rapport coût/efficacité pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles.

Le Niger souscrit à la déclaration faite par l'Eswatini au nom des 47 pays membres de la région Afrique OMS et remercie l'OMS et tous les partenaires intervenant dans le domaine de la lutte contre les maladies non transmissibles.

Le Niger a opté pour une lutte multisectorielle contre les Maladies Non Transmissibles qui est concrétisé par la création, l'installation et la fonctionnalité d'un comité national multisectoriel de lutte contre les MNT. Elle est traduite par :

- Une intégration de la lutte au niveau de tous les secteurs politico-socio-économique et culturel des services publics. A ce titre le Ministère en charge de la santé est accompagné dans ses efforts de lutte contre les MNT par d'autres

Ministères en charge de l'éducation, des enseignements supérieurs et universitaires, de l'emploi, de la communication, du commerce, de l'économie et des finances, du transport, de l'environnement, des sports et jeunesse, des collectivités ... ;

- La pleine implication du secteur privé et de la société civile dans la mise en œuvre des actions de lutte contre les MNT et leurs facteurs de risque ;
- La mise en place et la pleine fonctionnalité d'un cadre d'échanges et de concertation avec les partenaires techniques et financiers impliqués dans la lutte contre les MNT.

Sur le plan des interventions : le Niger a opté pour l'intégration de la prise en charge des MNT dans le cadre des SSP par la mise en œuvre des paquets d'interventions essentielles de l'OMS sur les MNT. Ce sont les paquets HEARTS et WHO-PEN. Cette intégration a commencé depuis 2020 et se poursuit graduellement à travers cinq (5) districts sanitaires soit environ 100 CSI par an. C'est ainsi que le niveau opérationnel bénéficie non seulement du renforcement de capacité des acteurs de soins, des acteurs communautaires chargés de la communication pour un changement comportemental et social mais aussi, de la mise à niveau du matériel technique de base pour le dépistage et la prise en charge précoces des MNT. Sur

le plan financier ces interventions s'intègrent parfaitement dans le système du recouvrement des coûts.

L'évaluation de 100% des districts qui ont mis en œuvre ces paquets ont également permis d'observer des taux de progression de 75% à 100% de dépistage et prise en charge précoces des MNT au niveau opérationnel et un taux de satisfaction des clients qui varie de 90 à 100%.

Au niveau intermédiaire les interventions du Programme National de Lutte contre les MNT se résument à l'accompagnement des ONG et autres partenaires de lutte contre les MNT dans leurs actions de renforcement du plateau technique des unités spécialisées dans la prise en charge des MNT au niveau des Centres Hospitaliers Régionaux.

Au niveau tertiaire, le Programme National renforce la collaboration avec les instituts de recherche, les grandes écoles et universités pour développer la recherche sur les MNT et leurs facteurs de risque.

Toutes ces interventions sont décrites dans un plan stratégique national multisectoriel de lutte contre les MNT 2023-2026 dont les axes stratégiques sont :

 Le leadership et gouvernance ;

- ✚ La prévention des MNT/ traumatismes et leurs facteurs de risque ;
- ✚ La prise en charge des MNT/Traumatismes ;
- ✚ La recherche sur les MNT/ Traumatismes ;
- ✚ La surveillance épidémiologique